arbido

2026/1 Archivage de Social Media

Forget Camille, Digital Curator

Collecter les réseaux sociaux au Luxembourg : une approche collaborative

Entre défis techniques et paysage technologique en constante évolution, les Archives nationales de Luxembourg explorent les enjeux de la préservation des archives des réseaux sociaux. Pour relever ces défis, elles saisissent de nouvelles opportunités de collaboration nationales et internationales.

Les archives des réseaux sociaux, des archives comme les autres ?

Depuis la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage, il existe une obligation de verser aux Archives nationales de Luxembourg (ANLux) les archives publiques qui ont un intérêt historique, scientifique, économique, sociétal et culturel national. Celles-ci sont recensées dans des tableaux de tri, élaborés de manière systématique pour chaque producteur d'archives publiques.

En 2021, alors que les tableaux de tri sont en cours de définition, la question de la responsabilité de la conservation des contenus publiés sur les réseaux sociaux se pose. La Bibliothèque nationale de Luxembourg (BnL), chargée de préserver les données publiées en ligne, indique faire face à des difficultés techniques dans l'utilisation des outils habituels de moissonnage du web pour les réseaux sociaux en raison des restrictions progressives imposées par les éditeurs de ces plateformes.

La responsabilité de la collecte des publications sur les réseaux sociaux des ministères et des administrations publiques est donc transférée aux ANLux. Le périmètre défini dans un premier temps cible alors les ministères et les administrations publiques ayant une communication active sur au moins l'un des réseaux sociaux suivants : Facebook, Instagram, X, LinkedIn, YouTube. Ces données constituent des archives qui ont une valeur historique et culturelle, comme le souligne Beatrice Cannelli.[1]

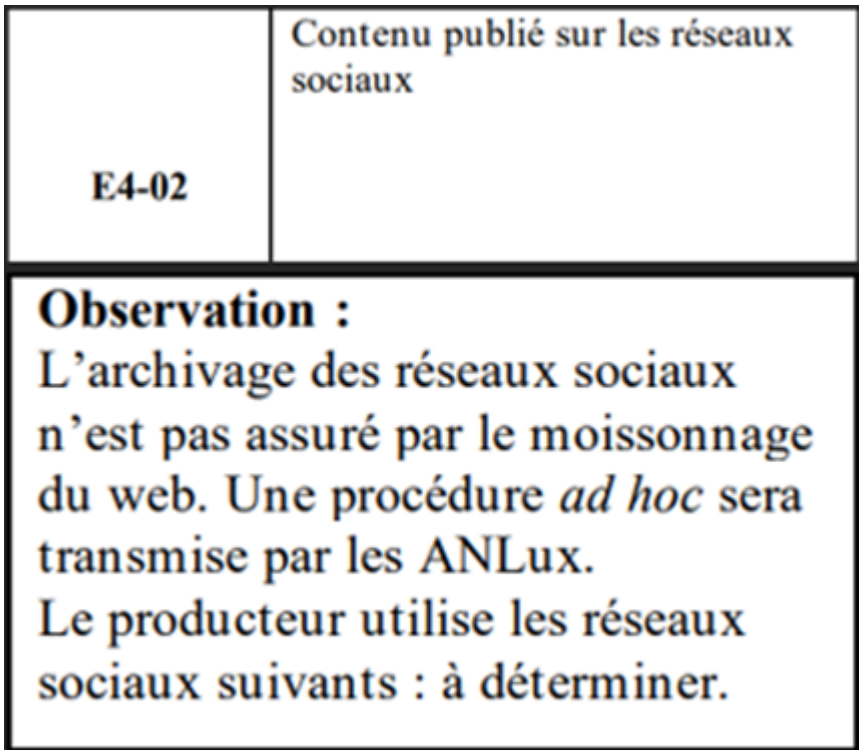

Figure1. Extrait du cadre générique des tableaux de tri élaborés par les ANLux.

ANLux

L'approche retenue par les ANLux

Afin de contourner la fermeture progressive des réseaux sociaux au moissonnage à distance, les ANLux ont choisi de mettre en œuvre une collecte reposant sur une extraction manuelle réalisée directement par les utilisateurs, qui trouvent un menu pour télécharger leurs données dans les paramètres des comptes de chaque réseau social. Ce moyen détourné de préserver la communication gouvernementale sur Internet semble viable, notamment grâce aux dispositions prévues par le *Règlement général sur la protection des données,* dont l'article 20 consacre un droit à la portabilité des données.

Le processus d'extraction des réseaux sociaux est expliqué dans une fiche pratique, alimentée et mise à jour régulièrement par les ANLux. Elle définit des recommandations relatives aux données qu'il convient de conserver (informations publiques du profil, contenu textuel et illustré des publications, *stories* et *reels*) et celles qui n'ont pas vocation à être collectées (adresse e-mail, adresse IP, relations du compte, messages privés, commentaires et réactions aux publications). Dans le cas où la plateforme ne permet pas la sélection des données à extraire, un tri est effectué après collecte des données. Ce tri *a posteriori* est facilité par le fait que les extractions obtenues sont des données structurées, c'est-à-dire que chaque type de données est repris dans un fichier dédié. Par exemple, tous les messages privés provenant d'un compte X sont repris dans un fichier nommé « direct-messages.js », qu'il suffit de supprimer pour rompre l'accès à leur contenu au sein de l'archive.

Pour élaborer cette procédure, les ANLux ont échangé avec des pairs, comme les Archives nationales des Pays-Bas qui proposent un guide public pour l'archivage des réseaux sociaux. [2]

Figure 2. Extrait de la fiche pratique des ANLux détaillant les étapes à suivre pour extraire les données à partir des réseaux sociaux ciblés.
ANLux

Des campagnes de collecte annuelles en partenariat avec plusieurs acteurs

En prévision des élections législatives prévues à l'automne 2023, les ANLux ont préparé une première campagne de collecte pour les archives issues des comptes de réseaux sociaux des ministres. Afin de la mener au mieux, elles ont conduit un projet pilote de collecte du compte Facebook du Premier ministre, pour montrer l'exemple et démontrer la reproductibilité de la méthode retenue.

Depuis, chaque campagne de collecte annuelle est déclenchée officiellement par un message du ministère d'Etat, instaurant une routine archivistique. Le Service information et presse du gouvernement participe à la démarche en partageant la liste des comptes publics de réseaux sociaux, qui composent le périmètre de collecte de la campagne. Ensuite, soutenues par la BnL et l'archiviste du ministère d'Etat, les ANLux contactent le réseau national de délégués à l'archivage qu'elles animent pour les informer des détails opérationnels. Ces délégués se font les relais de la campagne auprès des services de communication de leurs organismes respectifs.

La collecte effective repose sur une approche technique minimale, avec l'extraction des données à partir des paramètres du compte et un script PowerShell permettant une copie fiable par la prise d'empreinte des fichiers versés, à leur source chez le producteur et à leur arrivée aux ANLux. Le recours à un outil informatique, relativement simple dans sa configuration, produit, par les lignes de code défilant à l'écran, un certain effet « Matrix » auprès du service versant, renforçant l'image d'expert des archivistes des ANLux auprès des producteurs.

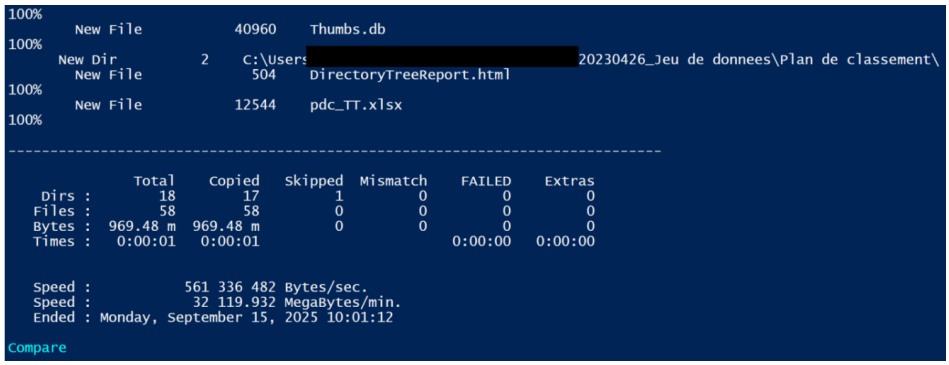

Figure 3. Capture d'écran d'un script PowerShell utilisé par les ANLux lors de la collecte d'archives numériques pour veiller à leur intégrité.
ANLux

Conclusion

Ces campagnes de collecte ont rendu les ANLux plus visibles auprès des ministères et des administrations, qu'il s'agisse de verser le contenu des réseaux sociaux ou d'autres archives.

L’approche de collecte collaborative des ANLux présente l’avantage d’impliquer véritablement le producteur d’archives dans le processus de collecte des données numériques, tout comme cela peut exister pour la préparation plus traditionnelle des versements d’archives papier. Les campagnes de collecte des réseaux sociaux ne sont pas une fin en soi, mais elles permettent de mettre en avant des processus simples avec une qualité perçue forte, qui entraînent alors le versement d’autres archives telles que des messageries.

La démarche se veut pédagogique afin de réduire progressivement l’appréhension des producteurs à l’égard des archives numériques. Tout ceci permet également de souligner que les archives, quel que soit leur support et leur date, restent des archives, y compris celles qui ne sont pas couvertes de poussière.

Références bibliographiques

Archives nationales des Pays-Bas, « Handreiking sociale media archivering » [en ligne], 2024, https://www.nationaalarchief.nl/archiveren/kennisbank/registreren-technieken#collapse-219142 (consulté le 11.03.2026).

Cannelli Beatrice, *Archiving social media: A comparative study of the practices, obstacles, and opportunities related to the development of social media archives*. Doctoral thesis, School of Advanced Study [en ligne], 2024, https://sas-space.sas.ac.uk/10023/ (consulté le 11.03.2026).

Van den Eijkel Susanne, Wijsman Lotte, Costenoble Guilhem, Cottin Michel, Detant Maxime et Forget Camille, « Preserving government social media in the Netherlands and Luxembourg. Strategies beyond web harvesting: net or fly fishing? » [en ligne], 2025, https://netpreserveblog.wordpress.com/2025/04/09/preserving-government-social-media-in-the-netherlands-and-luxembourg-part-1/ (consulté le 11.03.2026).

Van den Eijkel Susanne, Wijsman Lotte, Costenoble Guilhem, Cottin Michel, Detant Maxime et Forget Camille, « Preserving government social media in the Netherlands and Luxembourg. Techniques and tools for social media archiving: casting the right fly or net » [en ligne], 2025, https://netpreserveblog.wordpress.com/2025/06/30/preserving-government-social-media-in-the-netherlands-and-luxembourg-part-2/ (consulté le 11.03.2026).

Van den Eijkel Susanne, Wijsman Lotte, Costenoble Guilhem, Cottin Michel, Detant Maxime et Forget Camille, « Preserving government social media in the Netherlands and Luxembourg. What’s next for social media archiving at the National Archives of the Netherlands and the National Archives of Luxembourg? » [en ligne], 2025, https://netpreserveblog.wordpress.com/2025/09/21/preserving-government-social-media-in-the-netherlands-and-luxembourg-part-3/ (consulté le 11.03.2026).

1 Cannelli Beatrice, Archiving social media: A comparative study of the practices, obstacles, and opportunities related to the development of social media archives. Doctoral thesis, School of Advanced Study [en ligne], 2024, https://sas-space.sas.ac.uk/10023/ (consulté le 11.03.2026).
2 Van den Eijkel Susanne, Wijsman Lotte, Costenoble Guilhem, Cottin Michel, Detant Maxime et Forget Camille, « Preserving government social media in the Netherlands and Luxembourg » [en ligne], 2025, https://netpreserveblog.wordpress.com/tag/nanethanlux/ (consulté le 11.03.2026).

Camille Forget

Diplômée d'un Master en sciences de l'information et des bibliothèques, parcours archives numériques de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB, France), Camille Forget travaille aux Archives nationales de Luxembourg depuis 2023, d'abord en tant que stagiaire puis comme *digital curator*.

Résumé

Français
Au Luxembourg, le constat d'une restriction d'usage, par les éditeurs de réseaux sociaux, des outils de moissonnage du web a entraîné une redéfinition des rôles et des moyens mis en œuvre pour assurer la préservation de ces archives.

L'approche adoptée par les Archives nationales de Luxembourg depuis 2023 se veut collaborative, avec une coordination inter-institutionnelle de campagnes annuelles visant à créer des routines vertueuses d'archivage et avec une implication des producteurs qui démystifie les aspects techniques de la collecte.

Deutsch
In Luxemburg hat die Feststellung, dass die Betreiber sozialer Netzwerke den Einsatz von Web-Crawling-Tools einschränken, zu einer Neudefinition der Rollen und der eingesetzten Mittel geführt, um die Aufbewahrung dieser Archive sicherzustellen.

Der seit 2023 vom Nationalarchiv Luxemburg verfolgte Ansatz ist auf Zusammenarbeit ausgerichtet und umfasst eine interinstitutionelle Koordination jährlicher Kampagnen, die darauf abzielen, bewährte Archivierungsroutinen zu etablieren, sowie die Einbindung der Dokumentenverfasser, wodurch die technischen Aspekte der Datenerfassung verständlich gemacht werden.